

Vous arrivez à Lancy

Sommaire

La Commune de Lancy vous salue	p. 2
Vous venez d'arriver à Lancy. Quoi faire ?	p. 3
La Mairie est là pour vous	p. 6
Contact	p. 8

La Commune de Lancy vous salue

**Chères nouvelles habitantes,
Chers nouveaux habitants,**

Vous venez d'arriver à Lancy.
Vous venez de près, ou de loin peut-être.
À toutes et tous, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune !

Cette brochure est une aide pour vous installer ici,
et pour bien vivre dans notre ville.

Dans cette brochure, vous trouvez :

- des informations pratiques
- des adresses utiles
- des informations sur les différents services de notre commune

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

À Lancy, il se passe beaucoup de choses.

Il y a des **associations** pour tous les âges, pour les enfants et pour les adultes :

- des clubs de sport
- des activités culturelles. Par exemple : des concerts, des spectacles ou des expositions.

Il y a des **espaces de quartier**, pour rencontrer de nouvelles personnes.

Venez voir et découvrez ce qui vous intéresse !
La vie à Lancy se fait **avec vous**.

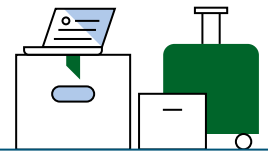
Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à vivre ici.

Corinne Gachet,
Conseillère administrative

Damien Bonfanti,
Conseiller administratif

Salima Moyard,
Conseillère administrative

Vous venez d'arriver à Lancy. Quoi faire ?



Bienvenue à Lancy !

Vous arrivez dans le canton de Genève.

Dans ce canton, vous devez **faire rapidement** certaines démarches.

Annoncer votre arrivée à la commune de Lancy

Vous arrivez d'une autre commune du canton de Genève ?

Vous arrivez d'un autre canton suisse ?

Ou vous arrivez de l'étranger ?

Vous devez vous annoncer **dans les 14 jours**,
à l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)

**Office cantonal de la population
et des migrations (OCPM)**

Route de Chancy 88

1213 Onex

Téléphone : 022 546 46 46

ge.ch

Annoncer votre nouvelle adresse à vos contacts

Annoncez rapidement votre nouvelle adresse :

- à votre banque ou à la poste
- à votre médecin
- à votre employeur
- à vos assurances
- à vos différents abonnements (téléphone, journaux, etc.)

Utilisez aussi le service de réexpédition de La Poste Suisse.
Ainsi vous recevez votre courrier sans retard.

Prendre une assurance responsabilité civile

Cette assurance est **obligatoire** pour tous les locataires.
Cette assurance paie pour vous, si vous ou vos enfants cassez
un objet d'une autre personne.

Vous venez d'arriver à Lancy. Quoi faire ?

Contacter l'Office cantonal des véhicules (OCV)

Vous avez un véhicule motorisé ? Par exemple une voiture ou une moto ?

Vous avez changé d'adresse dans le canton de Genève ?

Alors vous devez annoncer votre nouvelle adresse à l'Office cantonal des véhicules (OCV).

Office cantonal des véhicules (OCV)

Route de Veyrier 86

1227 Carouge

Téléphone: 022 388 30 30

ge.ch

Inscrire vos enfants à l'école

Vous avez des enfants entre 4 et 15 ans ?

Alors vous devez les inscrire au plus vite à l'école.

Direction générale de l'enseignement obligatoire du DIP

Chemin de l'Écho 5A

1213 Onex

Téléphone: 022 327 04 00

ge.ch

Vous arrivez de l'étranger ? Alors vous devez aussi :

Prendre une assurance-maladie

En Suisse, l'assurance-maladie est **obligatoire**.

Vous pouvez choisir la caisse qui est la meilleure pour vous.

Le Service des affaires sociales et du logement de la Ville de Lancy est là pour répondre à vos questions.

Service de l'assurance-maladie (SAM)

Route de Frontenex 62

1207 Genève

Téléphone: 022 546 19 00

ge.ch

Vous venez d'arriver à Lancy. Quoi faire ?

Ouvrir un compte à la poste ou dans une banque

En Suisse c'est important d'avoir un compte à la poste ou dans une banque.
Pour recevoir votre salaire et payer vos factures.
Ouvrez un compte dès votre arrivée.

Contacter l'Office cantonal des véhicules (OCV)

Vous avez un véhicule motorisé ? Par exemple une voiture ou une moto ?
Alors vous devez contacter l'Office cantonal des véhicules (OCV) pour :

- obtenir des plaques genevoises
- demander un permis de conduire valable en Suisse
- pouvoir amener une voiture d'un autre pays

Office cantonal des véhicules (OCV)

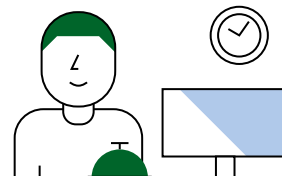
Route de Veyrier 86

1227 Carouge

Téléphone : 022 388 30 30

[ge.ch](http://www.ge.ch)

La Mairie est là pour vous



Vous avez des questions sur les démarches à faire ?
Vous pouvez contacter la Mairie de la Ville de Lancy.
Elle est là pour vous.

Bâtiment administratif de la Mairie

Route du Grand-Lancy 39A
1212 Grand-Lancy
Téléphone: 022 706 15 11
lancy.ch/contact

Horaires

Lundi:	08:00 à 12:30 et 13:30 à 16:30
Mardi:	08:00 à 16:30
Mercredi:	08:00 à 12:30 et 14:00 à 16:30
Jeudi:	08:00 à 15:30
Vendredi:	08:00 à 12:30 et 13:30 à 16:30

À la Mairie, vous pouvez:

- Commander une nouvelle carte d'identité (sur rendez-vous uniquement).
- Demander un certificat de domicile, un certificat de séjour ou une attestation de domicile.
- Acheter une carte journalière CFF.
- Recevoir des informations sur les offres de la commune dans différents domaines:
 - la culture (théâtre, musique, etc.)
 - le sport
 - les différentes associations

Des informations sur Internet

Les démarches à faire sont expliquées aussi sur le site Internet de la Mairie.
Vous les trouvez sur la page: lancy.ch/demarches.
Cette page n'est pas en langage facile à lire.

Voilà les démarches possibles **sur Internet**:

- Identité: annoncer votre arrivée, ou annoncer un changement d'adresse, demander une carte d'identité.
- État civil: demander un acte de naissance, de mariage ou de décès, demander un acte d'origine.
- Petite enfance et vie scolaire: inscrire votre enfant dans un Espace de Vie et d'Education Préscolaire et trouver des informations sur l'école.
- Affaires sociales et logement: demander de l'aide, chercher un logement.
- Vie pratique: demander une médaille pour votre chien, trouver des informations sur les déchets, demander un transport accompagné.

Des conseils en informatique

Les ordinateurs et Internet, ça vous fait un peu peur ?

Vous voulez apprendre à mieux les utiliser ?

Un service d'aide vous accompagne.

Ce service s'appelle: la **Permanence numérique**.

Vous y trouvez des conseils et des cours pratiques.

Permanence numérique

Villa Rapin

Route du Grand-Lancy 39

1212 Grand-Lancy

022 706 16 66

lancy.ch/permanence-numerique

Près de chez vous: les Espaces quartier

À Lancy, il y a des **Espaces quartier**.

Dans ces lieux, des personnes professionnelles vous écoutent et vous donnent des informations.

Vous rencontrez aussi les personnes de votre quartier.

Pour plus d'informations

lancy.ch/vie-quartier

Contact

L'administration de la Ville de Lancy est là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Réception principale

Bâtiment administratif de la Mairie (BAM)

Route du Grand-Lancy 39A

1212 Grand-Lancy

Téléphone: 022 706 15 11

lancy.ch

Impressum

Rédaction des textes en FALC

Pro Infirmis

Graphisme

Large Network

Photographie de couverture

Nicolas Schopfer

Coordination

Sandra Maliba